Réveil Agricole

LE SALAIRE DOIT ETRE LIE A LA PRODUCTION

La situation des exploitant agricoles reste critique, et pour eux s'impose, comme d'ailleurs dans toutes les branches de l'économie, la nécessite de produire à meilleur compte, à un prix de revient plus bas.

L'un des facteurs les plus importants de dépense dans les fermes, est sans conteste, la main-d'œuvre ; d'une enquête entreprise par le B.I.T. en 1927, il résulte en effet, que le prix du travail représente en moyenne 40 % du coût total, tombant à 25 % en élevage, mais s'élevant à 45 % dans les fermes à betteraves et atteignant 60 et 70 % dans certaines cultures spéciales comme la vigne. Depuis cette date, les salaires ouvriers ont été augmentés dans une très large mesure, mais aussi les fermes se sont équipées, — elles occupent moins d'ouvriers — de sorte que dans l'ensemble, les chiffres ci-dessus n'ont subi que fort peu de variations à ce jour.

Certains exploitants, pensent, qu'aucune réduction sérieuse du prix de revient des denrées agricoles, n'est possible, si l'on ne procède pas à une réduction des salaires actuellement consentis. Du point de vue social, cette façon de voir, n'est ni rationnelle, ni efficace, puisqu'elle amoindrit les ressources des ouvriers agricoles, elle abaisse leur niveau de vie, alors que celui-ci reste toujours insuffisant. Du point de vue économique des salaires par trop inférieurs à ceux de l'industrie, intensifient l'exode rural, et raréfient particulièrement la main-d'œuvre de qualité.

Comment, dans ces conditions parvenir au but envisagé, et retenir la main-d'œuvre, dont on ne peut se passer dans la majeure partie des fermes, où la mécanisation à outrance reste chimérique.

Le véritable remède, consiste, dit M. Fromont, Professeur d'Economie rurale à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes, dans une étude qu'il consacre à ce délicat problème, « à accroître le rendement du travail, à obtenir en une heure, en une journée l'accomplissement d'une plus grande tâche, avec une dépense minima d'énergie ». Dans les exploitations moyennes ou grandes, les divers travaux pourraient être effectués avec tout le soin désirable, au moment le plus propice, ou bien il serait possible d'entreprendre une nouvelle spéculation végétale ou animale, qui, accroissant les recettes totales de l'exploitation, permettrait de consentir une diminution sur le prix de vente des autres productions.

Dans les deux cas, une effective réduction du prix de revient serait obtenue.

La participation des ouvriers aux résultats de l'exploitation agricole

Depuis déjà une quinzaine d'années, dans quelques fermes, le personnel ouvrier est intéressé aux divers travaux dont il est chargé, le vacher au lait vendu, aux veaux élevés, le charretier aux poulains sevrés et à ceux qui sont vendus ou primés dans les concours, le chef de culture aux récoltes livrées la basse-courière aux œufs, etc. Ces récompenses constituent de véritables encouragements au travail soigné et exécuté avec goût et méthode.

Quelques agriculteurs versent à leurs ouvriers des primes à l'ancienneté, et qui d'autre part sont proportionnelles au rendement constaté des produits essentiels de l'exploitation.

Quant au règlement partiel ou total du travail des ouvriers, sous forme d'une part dans les bénéfices » il présente dans la pratique de réelles difficultés d'application.

Les ouvriers agricoles ont avant tout besoin — comme tous les salariés — d'une rémunération ferme et fixée à l'avance. D'autre part, la ferme ne saurait être comparée à une usine ; dans la plupart des cas il n'y a pas de comptable, et si même quelques livres sont tenus, le chiffre accusé comme bénéfice peut être contesté, et, aussi ce bénéfice risque à chaque instant d'être compromis du fait des agents atmosphériques.

Le problème est fort complexe et même dans l'industrie, où la participation des ouvriers dans les bénéfices paraît possible, la résistance est fort vive de la part du patronat, en dépit de quelques tentatives restées sans lendemain. Une loi de 1917 a bien posé le principe du « contrôle par les ouvriers » en permettant aux sociétés anonymes de créer « des actions de travail ». Il n'y a pas eu d'exemple d'application intégrale de cette loi en France ; seules quelques grosses firmes anglaises et américaines ont adopté le principe de participation aux bénéfices, mais sous certaines modalités :

D'autres solutions sont applicables à la ferme qui se montrent profitables à la fois aux ouvriers et aux exploitants.

Par exemple, les primes dont il est question ci-dessus, peuvent être calculées, non pas sur le prix de vente, mais sur les quantités produites au dessus d'un certain quantum, tant par quintal récolté de blé en supplément d'avoine ou par tonne de betteraves, etc.

Les ouvriers pourraient également être intéressés aux économies susceptibles d'être réalisées dans les divers services de la ferme. Pour le matériel, les instruments et harnais dont les prix d'acquisition sont aujourd'hui fort élevés en système de primes, jouerait, à raison de réparations évitées, ou faites à la ferme sans avoir recours aux artisans ; ces primes seraient accordées si les dépenses de réparation ne dépassent pas un certain chiffre calculé à l'avance et servant de base.

Ce qu'il faut enfin, pour retenir les terriens, c'est relever leur condition, les entourer d'un peu plus de considération améliorer leur sort par une meilleure rétribution pour qu'elle procure à chacun des conditions de vie acceptables, et aux ouvriers d'élite, riches de bonne volonté, mais pauvres d'argent, es moyens de parvenir à une situation qui vaille. Enfin, les faire bénéficier de toutes les lois sociales en vigueur, afin qu'ils ne soient plus traités en parias.

Alors seulement, les ouvrreis ruraux songeront moins à partir et le métier plus avantageux et mieux considéré occupera la place qui lui est due.

LABOR.

Le Nord déclenchera-t-il une vigoureuse croisade contre la fièvre aphteuse ?

L'hiver approchant, les ravages de la fièvre aphteuse se resorbent d'eux-mêmes comme il fallait s'y attendre.

On sait que depuis 1933 nous avons subi, cette année la plus forte épizootie. Il y a donc là une fréquence redoutable, car chaque année, sans parler de désastres toutefois, on peut constater des dégâts plus ou moins sérieux.

Cette fois-ci, l'épizootie fut catastrophique ; veaux et porcelets ont crevé en quantité innombrable. La mortalité a atteint le gros bétail et, dans certains cas, les suites de maladie diminuèrent la production laitière de près de la moitié.

Tel est le bilan de ce dernier été sans compter de nombreux animaux encore souffreteux actuellement.

Or, il est apparu que nos cultivateurs sont généralement désarmés contre ce terrible mal des campagnes.

Les vétérinaires, dont le dévouement en de semblables occasions est sans bornes, ne connaissent eux-même qu'une formule salvatrice ou plutôt de patience : attendre la fin des chaleurs, soigner les bêtes avec les produits nécessaires afin d'avoir le moins de pertes possibles.

Or, certains organismes, comme le bureau de la Société d'Agriculture d'Hazebrouck, manifestent à cette occasion un heureux esprit combattif contre la fièvre aphteuse.

Il dénonce comme responsable au premier chef de cet état de choses « l'état de pauvreté et de détresse dans lequel se trouvent les laboratoires des Instituts de recherches et des Ecoles vétérinaires »

Bœufs paisibles de notre région, eux aussi tributaires du terrible mal des campagnes

Il demande au Ministère de l'Agriculture « de doter nos laboratoires des crédits nécessaires aux recherches coûteuses destinées à trouver un remède efficace contre les maladies domestiques et en particulier la fièvre aphteuse »

Cette attitude d'une importante association agricole de notre région vaut d'être mise en relief. Il serait, de fait, très intéressant de noter — et même flatteur pour nous — que la région du Nord ait provoqué le déclenchement d'une lutte vraiment efficace à travers la France entière contre une calamité publique.

En attendant, les représentants du bureau de la Société d'Agriculture d'Hazebrouck réclament le renforcement des mesures sanitaires aux frontières (nous aurions été contaminés par des moutons algériens et marocains débarqués dans le Midi) et l'extinction immédiate des foyers d'infection

Il faut maintenant rappeler que le 3 juin dernier, la Chambre des députés votait un projet de loi à ce sujet, lequel prévoyait l'achat par l'Etat des animaux atteints et contaminés pour être abattus après estimation et l'indemnisation des propriétaires dans la proportion des 4/5 de la valeur des animaux malades et de la totalité de celle des contaminés.

Malheureusement, ce projet de loi n'arrivait en discussion au Senat que le 7 juillet dernier.

La fièvre aphteuse répandait déjà ses ravages à travers la France entière...

C'est enfin contre cette lenteur que protestent des hommes du Nord dont le tempérament ne se complait que dans l'activité.

JACBERG

P.S. — Depuis, le mouvement provoqué par Hazebrouck, en faveur d'une campagne contre la fièvre aphteuse, a été suivi par nombre de groupements agricoles et politiques qui ont déposé des vœux dans le même sens.

CONTRE toutes les maladies infectieuses employer le CURAZOL, de R. MARTIN à Feignies. (Voir plus loin aux annonces)

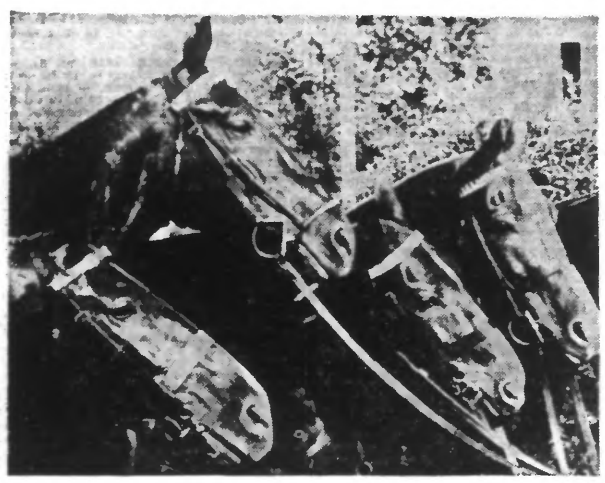

Chevaux magnifiques à la fière allure...

10 POIRIERS 35 fr.

greffés variétés d'élite, étiquetés, extra, franco de port et d'emballage gare France. Demandez catalogue gratuit contenant liste des colis réclame aux PEPINIERES MARCEL BLIGNY, Boîte postale 111 VALENCE (Drôme). Nombreuses références dans toute la France. Maison de confiance. Cultures à PEYRINS (Drôme) soumises au contrôle phytopathologique de l'Etat. 9041

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DE LA CHAMBRE

MM. Mounet et Lyautey, Ministre et Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, ont été entendus par la Commission des Finances de la Chambre, sur leurs propositions de crédits.

Le Ministre de l'Agriculture a fait part des résultats obtenus concernant le traitement de la fièvre aphteuse. Ceux-ci doivent être confirmés. Il étudie, avec le Gouvernement, la possibilité de faire jouer en faveur des sinistrés, le principe de la solidarité nationale, et se propose de reprendre et mettre au point notre législation sanitaire.

M. Monnet a ensuite donné des précisions sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement avait calculé les dotations des chapitres relatifs aux calamités agricoles, aux haras, aux cultures complémentaires, à l'application des lois relatives au marché du lait, de la viande, etc..

M. Lyautey a exposé la situation présente des travaux de reboisement forestier, à l'aide des chômeurs. Des mesures sont à l'étude, en vue de la continuation, l'an prochain de l'œuvre entreprise.

M. Monnet a enfin confirmé que le Gouvernement envisageait de demander des crédits d'engagement pour grands travaux, au cours du 1er trimestre de 1938.

AVIS AUX MEUNIERS

Aux termes de l'article 7 de l'arrêté du 8 Juin 1937 sur le contingent de la profession meunière, les meuniers ont la faculté de remettre à la mairie de leur commune, dans les quinze jours qui suivront la publication au Journal Officiel du procès-verbal de recensement motivée relative à des omissions ou erreurs matérielles concernant le calcul du contingent de leur moulin

Le procès-verbal ayant été publié au Journal Officiel du 6 Novembre 1937, lesdites réclamations devront être déposées avant le 22 Novembre 1937.

LA CONSERVATION DES POMMES DE TERRE MILDIOUSÉES

Le Bulletin de l'Office des Renseignements agricoles du Ministère de l'Agriculture a publié dans son numéro du 15 Octobre des conseils pour la conservation des pommes de terre mildiousées.

« Sous l'action des pluies d'arrière-saison, on a observé que beaucoup de tubercules encore en terre avaient émis des « repousses ».

« Pour cette raison et aussi parce qu'en divers points le mildiou a été fréquent la qualité et la conservation des produits de la récolte 1937 ont laissé à désirer.

Comment dans ces conditions réaliser une bonne conservation des tubercules?

Il y a lieu :

De se préoccuper de la température de l'aération, de l'humidité qui règnent dans le local. Un milieu sec, ventilé, froid est toujours désirable. La lumière n'est utile que pour la préparation du plant, tandis qu'il faut de l'obscurité pour les tubercules de consommation. Comme c'est au-dessus de 8° que se développent les agents de pourriture, il faut essayer de réaliser dans le local de conservation une température voisine de 4°. Au-dessus de 4° le sucre s'accumule dans la tubercule, ceci en raison du ralentissement de la respiration. Ce goût douceâtre disparaît lorsque la température se relève. »

A retenir que les tas ont tendance à s'échauffer. Eviter la trop grande humidité des locaux. Les tubercules eux-mêmes rejettent de l'acide carbonique

De ces indications générales découlent les conclusions suivantes :

A. — **En magasin** : Séparer les tas des murs et du sol par de la paille ou des brindilles sèches, faire des tas peu épais, les remuer de temps en temps et éliminer les tubercules gâtés, ventiler par temps sec; si la température s'abaisse trop recouvrir de paille et calfeutrer les ouvertures pour éviter le gel. Une bonne précaution consiste à bien nettoyer au préalable le local et à le désinfecter ensuite à la bouillie bordelaise ou au formol. Laisser sécher avant d'entreposer.

On réduit les chances de pourriture en saupoudrant les tubercules de chaux ou de tourbe pulvérisée.

B. — **En silo** : Bien assainir grâce à un fossé périphérique qui assure l'écoulement des eaux. Donner une pente suffisante au silo et au fossé lui-même Ne pas dépasser 0 m. 60 à 1 m. de hauteur, 1 m. 20 de largeur.

Emmagasiner des tubercules bien essuyés. Ménager des cheminées d'aération. Surveiller la température, découvrir si elle s'élève par trop, par exemple au-dessus de 15°.

CONSEILS AUX AVICULTEURS

Réponse à des demandes de renseignements

M. Joseph M., à Marchiennes-Nord — Les gâteaux que vous obtenez par la cuisson du sang contiennent encore environ 60 % d'eau : ce qui en empêche la conservation, surtout en été, où ils subissent rapidement la putréfaction Préparez de petites quantités à la fois afin de n'avoir pas à les conserver plus de 5 à 6 jours l'hiver et 2 jours l'été.

La quantité de 100 gr. pour 9 poules est plutôt insuffisante, vous pouvez sans crainte donner 150 grammes.

Mme R. J., Béthune (P.-de-C.). — 1° La ponte des canes commence généralement en février, pour obtenir des œufs plus tôt choisissez des sujets vigoureux de 2 ou 3 ans et faites-leur subir un régime échauffant. Donnez dès maintenant : blé, avoine et sarrazin ; plus une pâtée composée de son, viande et poisson cuits ou en farine, coquille d'huître pulvérisée, etc. Distribuez dans l'ordre suivant : grains le matin, verdure le midi et pâtée le soir. Laissez vos canes en liberté mais enfermez-les le soir dans un local tempéré. En résumé, donnez une bonne nourriture et épargnez à vos pondeuses les rigueurs de l'hiver ;

2° Nous vous conseillons la race Kaki-Campbell.

Un futur éxposant à Aniche. — 1° Les volailles de races blanches, dont les plumes du cammail et même du dos ont tendance à jaunir, ne doivent pas à priori être considérées comme tout à fait mauvaises et de ce fait exclues des parquets de reproduction. Il s'agit bien souvent d'un simple changement dans la « pigmentation » provoqué en particulier par l'influence du soleil, de l'humidité, de la boue ou de l'alimentation. Certains aliments sont réputés pour influencer la couleur du plumage et les coqs semblent à ce point de vue être plus sensibles que les poules Cette teinte jaune peut donc être considérée dans certains cas comme une manifestation « extérieure » et de ce fait elle ne peut influencer en rien le « type » proprement dit surtout si les poules sœurs de ce coq restent d'un blanc éclatant Néanmoins les sujets blancs teintés de jaune sont souvent éliminés par les juges dans les expositions ;

2° Les Bresses blanches et Bresses noires diffèrent surtout par le format, beaucoup plus grand chez la blanche, l'oreillon de cette dernière est, souvent, sablé, ce qui est un grand défaut chez la noire dont l'oreillon doit être d'un blanc très pur

Aviculteur débutant à Roubaix. — 1° Le sorgho en grains convient très bien pour l'engraissement, mais concassez-le si vous voulez qu'il soit bien utilisé. Pour la ponte il est insuffisant et vous devrez ajouter à la ration alimentaire riche en matières azotées : tourteau d'arachides, farines de viande et de poisson plus une matière calcaire pour favoriser l'élaboration des coquilles d'œufs ;

2° La farine de manioc n'a pas besoin d'être cuite, un trempage à froid suffit La farine de manioc est aussi un aliment d'engraissement

Paul DUBUS

Pour éviter que les poules gobent leurs œufs

Du « Bulletin de la Société d'Horticulture » de Neuilly-sur-Marne :

« Mes poules gobaient leurs œufs écrit M. Meunier Des remèdes préconisés : moutarde, aloès, etc., rien de pratique Bien que n'étant pas électricien, l'idée m'est venue de passer un fil de laiton dans de vrais œufs, après avoir percé les extrémités avec une épingle N'ayant pas de courant dans mon poulailler, je l'y ai conduit avec une baladeuse et, pour électrifier mes œufs-pièges je rattachai une des extrémités du fil à la baladeuse de l'autre à un fer à repasser, qui devait m'éviter des courts-circuits.

« Le résultat de l'expérience fut merveilleux Ayant ouvert mon poulailler, le coq bondit le premier sur les œufs, croyant faire ripaille. Au premier coup de bec, un saut de deux mètres dans l'atmosphère. Après lui, les poules jusqu'à la dernière : quelques minutes après, mes quinze poules et mon coq, apeurés, dans un coin du poulailler faisaient un vacarme de tous les diables Le lendemain j'offris des œufs à mes volailles mais elles s'en éloignaient instinctivement en les regardant de travers : le fluide avait vaincu la gourmandise ».

HERNIE

Sécurité et guérison progressive de votre hernie grâce à la contention intégrale en dedans de sa cavité naturelle, par la méthode nouvelle du spécialiste M. GLASER, 62, rue Faidherbe, à LILLE. T. les J. de 9 à 12 h. et de 3 à 7 h. 60 années d'expérience et de succès ininterrompus. Démonstration gratuite. Résultats garantis par écrit

9370

Echos et Informations

RÉUNIONS DE L'UNION NATIONALE MUTUELLE AGRICOLE ET DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le vendredi 19 Novembre, matinée, auront lieu au Siège Central, 129, Boulevard Saint-Germain, plusieurs réunions des Conseils d'Administration de l'Union Mutuelle Agricole et des Caisses Nationales de Réassurance des Mutuelles Agricoles Incendie, Bétail, Accidents et Grêle.

Le Comité Central de la Fédération Nationale de la Mutualité et de la Coopération Agricoles et le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales Agricoles se réuniront également 129, Boulevard Saint-Germain, le vendredi 19 Novembre, après-midi.

EXPORTATION DE SAINDOUX

Par arrêté paru au J.O. du 31 Octobre 1937, ont été modifiés les dispositions en vigueur en ce qui concerne l'exportation du saindoux.

SPORTS

LA CARAVANE RENAULT DANS LA REGION DU NORD

La caravane « RENAULT » devant la « Société Centrale du Nord » Boulevard de la République à LA MADELEINE.

La nouvelle production RENAULT a été exposée au Salon de l'Automobile, mais tous ceux qui s'intéressent à l'automobile n'ayant pu se rendre au Salon, M. Louis RENAULT a décidé de présenter dans toutes les régions de la France une caravane constituée par ses plus récents modèles.

Cette caravane, après avoir séjourné à Saint-Omer, Dunkerque, Roubaix, Tourcoing, est arrivée hier matin à Lille, où elle a attiré, à la Société Centrale du Nord, 140 à 150, boulevard de la République, à La Madeleine, une foule de visiteurs

Cet événement a fait l'objet d'une aimable réception organisée par M. de BAILLIENCOURT, Directeur Général de la Société Centrale du Nord, entouré de son état-major, MM SCHOTT, Directeur commercial, et FORTIER-MAIRE, chef du Service des Ventes, ainsi que de nombreux représentants

Parmi la nombreuse assistance qui se pressait dans les vastes salles de la succursale de Lille, nous avons noté la présence de MM. Hector FRANCHOMME, Président de l'Automobile Club du Nord ; DEHEDIN, Directeur général, et MASSAT Directeur de la Succursale de Lille ; BACHELIN et HULLEAUX, sale de Lille, nous avons noté la présence de MM Hector FRANCHOMME, Directeur général et MASSAT, Directeur de la Succursale de Lille ; BACHELIN et HULEAUX, adjoints au Maire de La Madeleine ; PICAVET, Maire de Wambrechies ; CARDON, Représentant de la Municipalité d'Hellemmes ; TISSIER, Ingénieur en Chef de la Compagnie des Tramways de Lille, etc., etc. ; Monsieur le Général DOUMENCQ, commandant la Première Région avait bien voulu se faire représenter par un de ses officiers.

Au cours de la journée, les automobiles de la caravane firent l'objet de nombreux essais, qui se continuèrent jusqu'à ce soir mercredi

La caravane se rendra ensuite à Douai où jeudi toute la journée, elle pourra être visitée, 115, rue de Paris. Les nombreux clients de la marque RENAULT, dans le Douaisis, trouveront à la succursale de Douai, le meilleur accueil.

LES NOUVELLES 4 CYLINDRES

Cette série comporte deux nouveaux modèles la JUVAQUATRE et la NOVAQUATRE dont jusqu'à ce jour, peu de modèles sont en circulation dans notre région. Ils tirent donc l'objet de nombreux essais

La JUVAQUATRE est surtout la voiture de la Jeunesse. Ses roues avant, indépendantes, ne comportent pas plus d'articulations qu'une suspension classique. Avec quatre places confortables et pour une dépense de sept litres aux 100 kilomètres, il est facile d'atteindre le 95 kilomètres à l'heure

La NOVAQUATRE, plus importante que la précédente, puisqu'elle comporte cinq places, permet le 100 à l'heure, avec une consommation de neuf à dix litres aux 100 kilomètres. Elle donne tout le confort et l'agrément de voitures plus puissantes.

Enfin, la PRIMAQUATRE, la CELTAQUATRE et la VIVAQUATRE ont subi de nouveaux perfectionnements et justifient la nouvelle RENAULT « La Puissance, sans la Dépense ».

Tous les usagers de l'automobile ont donc intérêt à profiter du passage de la caravane dans notre région pour essayer les nouveaux modèles RENAULT : L'automobile de France.

FOOTBALL

A AUBERVILLERS U. S. AUBERCHICOURT BAT C. O. AUBERVILLERS PAR 6 A 0

Magnifique victoire d'Auberchicourt, victoire acquise au Stade municipal d'Aubervilliers devant une belle assistance par un score net et mérité. Ce match fut indécis pendant toute la 1re mi-temps ; Aubervilliers pratiquait un jeu plaisant qui semblait figer les adversaires, mais la défense veillait et petit à petit, la ligne de demis prit l'ascendant sur sa vis-à-vis et une minute avant le repos, l'inter gauche des « Loups » inscrivait le premier but. En deuxième demi-temps, dès le coup de sifflet, Auberchicourt monopolise la balle et se joue littéralement des Parisiens, leur défense est débordée et les avants Auberchicourtois s'en donnent à cœur joie Leurs subtiles combinaisons les renversements de jeu leur attirent les applaudissements du public et cinq nouveaux buts viendront couronner leur nette supériorité.

Auberchicourt triompha grâce à une cohésion constante de ses lignes. La défense éleva une barrière infranchissable pendant le premier quart d'heure. Puis, renversant brusquement le jeu, la ligne de demis joua l'attaque à outrance ce qui permit à une ligne d'attaque bien coudée de tromper par six fois la défense adverse.

L'équipe avait la composition suivante : But : Dordain ; Arrières : Gadomski, Dordain Paul ; Demis : Prevost, Kowal, Morelle ; Avants : Grotski, Surelle, Lion, Turpin, Demarthe.

COUPE PORISSE
OLYMPIQUE LILLOIS CONTRE RACING CUB DE ROUBAIX

Samedi, au Stade Victor Boucquey, nous aurons le plaisir d'applaudir la très belle équipe du R.C. de Roubaix, vainqueur de la Coupe France-Champagne

Roubaix a une très belle équipe réserve, qui pratique un jeu très scientifique et très incisif, et qui nous promet avec les réserves olympiennes, de nous faire assister à une très belle partie de football

Abonnés : détachez le ticket n° 5.

COUPE PORISSE

LE CLASSEMENT ACTUEL

	J.	G.	N.	P.	Pts
O. Dunkerque	9	7	1	1	24
U.S.V. Anzin	9	5	1	3	20
Excelsior R.T.	10	4	1	5	19
R.C. Arras	7	5	1	1	18
S.C. Fivois	8	4	1	3	17
R.C. Lens	8	3	2	3	16
R.C. Roubaix	8	3	1	4	15
U.S. Boulogne	9	2	2	5	15
O. Lillois	6	2	3	1	13
R.C. Calais	8	2		6	12
A.S. Hautmont	8	1	1	6	11

LES MATCHES A L'ORDRE DU JOUR

Ce samedi 20 novembre : A Lille : O. Lillois-R.C. Roubaix ; à Dunkerque : O. Dunkerque-S.C Fivois.

Dimanche 21 novembre : à Hautmont : A Sé. Hautmont-R.C. Arras ; à Calais : R.C. Calais-R.C. Lens.

A. S. HAUTMONT BAT 1er R. I. DE CAMBRAI, PAR 6 A 4

Après leur match particulièrement difficile de la veille, à Hagondange, les « Pros » hautmontois recevaient hier la belle formation militaire du 1er R. I. La partie fut plaisante, parfaitement équilibrée.

Hautmont gagne le toss et est de suite en action. Le jeu est particulièrement rapide. Les descentes des visiteurs sont dangereuses pour la défense hautmontoise. Le gardien Verdeyroux sauve bien souvent de justesse. Les visiteurs ouvrent les premiers la marque mais Hautmont s'organise. Les deux teams sont bientôt à égalité par 2 à 2. Les militaires sont cependant très rapides et leurs avants, au tir précis, marquent à nouveau deux points avant le repos.

La reprise sera l'apanage des locaux qui, cette fois, vont nettement dominer l'adversaire, égaliser puis marquer deux points nouveaux enlevant ainsi la rencontre par 6 buts à 4.

"SECCOTINE" PLUS DE GASPILLAGE "SECCOTINE" NE JETEZ RIEN RECOLLEZ TOUT "SECCOTINE" ACHETEZ MOINS RÉPARES PLUS "SECCOTINE" COLLE TOUT MÊME LE FER

9576

Calvaire de Gueux

par Jacque Brienne

4

Résumé des précédents feuilletons

Un pauvre hère, Jean Laveine — ironie des noms ! — sans travail, dont la femme était malade et les enfants sans pain, allait, une nuit, se précipiter dans la Seine quand il en fut empêché par deux Américains qui, émus de sa détresse lui firent une royale aumône. Tout joyeux, Laveine se hâte vers son logis, de la rue Lepic, quand, en passant devant un établissement de nuit, il eut l'idée d'acheter des victuailles pour sa famille affamée. Les consommateurs et les garçons voyant ce misérex exhiber une somme importante, le prirent pour un apache qui venait de commettre un mauvais coup ; ils le conduisirent au poste, où bientôt on apporta le cadavre d'une jeune femme ramassé dans une rue voisine. Un des curieux qui avaient encombré le poste, le marquis de Champnoury, reconnut la comtesse de Jonzac, qui, une heure plus tôt, était avec lui au bal travesti de la princesse d'Entraguet.

Avec un accent très caractérisé, qui révélait son origine il était né, en effet, près de Clermont Ferrand — le personnage répondit :

— Je suis comme vous, monsieur Lechannois, je n'en sais encore rien.

Pourtant, le médecin s'était penché sur la morte.

— Eh bien ? interrogea le commissaire penché à son tour sur la belle femme surprise par la mort en pleine jeunesse.

— Etranglée, parbleu, fit le praticien

— Où l'a-t-on trouvée ?

— En pleine rue, sur le trottoir, devant une porte cochère

— Elle aura été attaquée, au sortir d'une fête sans doute.

— Et le vol est le mobile du crime, voyez plutôt, fit Jovert en désignant du doigt un fragment de chaîne en or qui demeurait accroché au corsage de l'infortunée.

Au même instant, une voix que la surprise faisait trembler déclara :

— Je connais cette personne.

Jovert et le magistrat s'étaient brusquement retournés.

L'homme qui venait de parler était le marquis de Champnoury.

En examinant l'élégant clubman le commissaire devint obséquieux.

— Vraiment ! fit-il

Le marquis passa la main sur son front et murmura avec effort :

— C'est atroce ! Cette pauvre femme c'est la comtesse de Jonzac.

Un vif mouvement de curiosité courut dans la foule

Surmontant peu à peu le trouble qui s'était empare de lui à la vue du cadavre, Georges de Champnoury continuait :

— Il y a une heure à peine, elle se trouvait encore dans les salons de la princesse d'Entraguet, qui donnait un bal costumé, dans son hôtel, rue Laffitte.

— La mort ne remonte pas à plus d'une demi-heure, affirma le praticien

Emma-la-Cerise tendit la foule :

— Je parie, dit-elle, que c'est le type qu'on a arrêté tout à l'heure qui a fait le coup !

Un sourd murmure agita la foule

Les agents se consultèrent du regard.

Le brigadier qui avait emmené Jean au poste appuya :

— Ça se pourrait bien ! Il y a un quart d'heure, en effet, que nous avons été avertis que ce particulier-là faisait du bruit dans le restaurant Labrèche Le cadavre de cette dame a été trouvé à cent pas de l'établissement.

— Quand je le disais, s'écria Emma, qu'il avait tué quelqu'un !

— Silence ! imposa le commissaire

Le brigadier expliqua l'attitude étrange de Jean Laveine, le trésor trouvé sur lui

Au fur et à mesure qu'il parlait, le commissaire de police donnait des signes d'approbation

Il finit par déclarer :

— Voilà qui paraît clair comme du cristal de roche !

Il s'approcha du pauvre hère nébété et qui ne comprenait pas encore comment et pourquoi il se trouvait là.

— Comment vous appelez-vous ?

— Jean Laveine.

— Quel âge avez-vous ?

— Trente-neuf ans

— Où demeurez-vous ?

— 86, rue Lepic

— Votre profession ?

Jean Laveine parut hésiter.

— Vous n'avez pas de profession ? fit sévèrement le commissaire de police ; je m'en doutais

Le misérex eut un geste douloureux

— J'étais maçon mais j'ai eu un accident. Alors je n'ai pas pu continuer

— Oui, je la connais celle-là, interrompit brutalement le magistrat.

Et fixant Jean dans les yeux, il demanda :

— Combien de condamnations ?

— Hein ?... de quoi ?... balbutia le misérable.

Une inquiétude le poignait et il jetait autour de lui des regards éperdus

— Mais enfin, qu'est-ce qu'on me veut ? murmura-t-il.

— Allons, ne faites pas la bête ; on vous a pris pour ainsi dire sur le fait, et vous ne pouvez nier..

— Mais nier quoi ? mon Dieu !

Alors grave et détachant ses mots un à un, le commissaire dit :

— Que vous avez assassiné cette femme !

Les agents s'étaient brusquement écartés et, d'un geste théâtral, M. Lechannois montrait le cadavre de la comtesse de Jonzac.

A la vue du corps, le pauvre diable avait eu un geste d'épouvante, mais bientôt il se redressa, frémissant d'indignation.

— Moi, protesta-t-il, on m'accuse de... Ah ! c'est abominable !

— Assez de comédie, inutile de chercher à nous donner le change ; avouez plutôt..

L'homme étendit le bras au-dessus du cadavre :

— Sur la tête de ma femme, sur la tête de ma petite Charlotte, je jure que je suis innocent !

L'accent avec lequel Jean Laveine avait prononcé ces mots impressionna malgré tout les assistants

Il y eut un moment d'hésitation et de surprise parmi eux

Le plus étonné était l'ami d'Emma-la-Cerise.

Une flamme étrange avait passé dans ses yeux aigus lorsque Jean Laveine avait prononcé le nom de sa fille Charlotte, et son nez en bec d'aigle avait frémi.

Il murmura :

— Tiens, tiens, quel hasard ! C'est le père de cette petite chipie de Charlotte ! Je crois bien que je la tiens maintenant et qu'elle sera mal venue désormais à faire la mijaurée....

Mais de nouveau la voix du magistrat s'élevait.

— Voyons, Jean Laveine, comment pouvez-vous nier votre forfait ? Votre forfait ? Votre attitude, l'or et les billets de banque trouvés sur vous sont une preuve irrécusable de votre culpabilité. Où auriez-vous pris une pareille somme ?

— C't'argent ? Mais on me l'a donné ; des messieurs, tout à l'heure. Je vous le jure !

Et, avec volubilité, le malheureux fit le récit sincère de cette fatale soirée

Le vrai n'est pas toujours vraisemblable

Jean Laveine le vit bien.

Car pendant sa narration des murmures hostiles s'élevèrent parmi les assistants.

— C'est idiot ce qu'il raconte là !

— Ça ne tient pas debout.

— Ah ! non ! Tais-toi donc, canaille !

— Trouve autre chose...

— Des messieurs ! Ah la la ! Où sont-ils, ces messieurs ?

On ne le laissa pas achever

— Vous vous moquez de la justice, fit sévèrement le commissaire de police.

— D'autant plus, reprit un agent gouenard, que vous ne viendrez pas nous raconter que ce sont aussi des messieurs qui vous ont donné ça..

Le gardien venait d'élever un mince objet à la hauteur de son visage.

Tous les regards convergèrent vers lui.

C'était un fragment de chaîne d'or identique à celui qui pendait encore au corsage du cadavre.

— Où avez-vous trouvé ça ? demanda le commissaire à l'agent.

— Là, à la place où cet individu se tenait allongé tout à l'heure.

— Quand je vous le disais ! clama triomphalement Emma-la-Cerise.

Pourtant, Jean Laveine se défendait.

— Je n'ai rien volé ; je n'ai pas assassiné ; je ne suis pas coupable.

Mais ses protestations furent couvertes par les cris de la foule.

— C'est un misérable ! Un apache ! Un gueux !

— A mort, l'assassin !... A mort !...

Déjà les cannes se levaient menaçantes

(A suivre).